



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-04065**

DE : **MME FINLEY (HALDIMAND-NORFOLK)**

DATE : **LE 31 MAI 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **PAM DAMOFF**

---

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Services de santé**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement reconnaît que le fait d'aider les Canadiens à faire plus d'activité physique peut aider à améliorer leur condition physique et leur santé générale, et que l'activité physique est un élément qui peut contribuer à la protection de la santé mentale. Le maintien d'un mode de vie sain qui comprend de l'activité physique régulière aide à prévenir les maladies chroniques comme le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et certains cancers et peut améliorer le taux de cholestérol, la tension artérielle, la composition corporelle, la densité osseuse, les résultats scolaires et certains aspects de la santé mentale comme l'estime de soi.

Les taux d'inactivité physique et de sédentarité demeurent élevés, surtout chez les enfants et les jeunes. Au Canada, au moins quatre adultes sur cinq et trois enfants et jeunes âgés de 5 à 17 ans sur cinq ne rencontrent pas les directives canadiennes en matière d'activité physique.

Des Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des adultes (<https://csepguidelines.ca/fr/adults-18-64/>) et des Directives canadiennes en matière d'activité physique à l'intention des adultes âgés de 65 ans et plus (<https://csepguidelines.ca/fr/adults-65/>) prévoient 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée chaque semaine, par séances

d'au moins 10 minutes, en plus des activités pour renforcer les os et les muscles. De même, des Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (<https://csepguidelines.ca/fr/children-and-youth-5-17/>) prévoient 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à élevée pour les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans, en plus des activités pour renforcer les os et les muscles.

Les Directives canadiennes en matière d'activité physique mentionnent clairement la réduction du risque de maladie chronique et de mort prématurée et l'amélioration de la condition physique et de la santé mentale comme des avantages de l'activité physique. Les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes reconnaissent l'importance de l'activité physique pour la santé cardiorespiratoire et musculosquelettique et la santé physique et mentale.

En termes de recherche, le gouvernement du Canada, par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), soutient un large éventail de projets de recherche visant à générer de nouvelles connaissances qui contribueront au bien-être physique et psychologique des Canadiens et Canadiennes. Par exemple, au cours des cinq dernières années, les IRSC ont investi plus de 26 millions de dollars dans la recherche liée à l'activité physique et à la santé, et plus de 284 millions dans la recherche liée à la santé mentale et aux troubles du comportement.

Par exemple, les IRSC investissent dans les travaux de la Dre Louise Masse et de son équipe à l'Université de la Colombie-Britannique, dont les recherches portent sur les facteurs qui influent sur l'activité physique, la sédentarité et les habitudes alimentaires des élèves qui passent du primaire au secondaire. Nous souhaitons que ces données puissent être utilisées pour élaborer des programmes ciblés afin d'aborder ces facteurs et d'encourager des comportements positifs à l'adolescence. Les IRSC financent également les travaux de la Dre Nancy Salbach et de son équipe à l'Université de Toronto, qui se livrent à des essais cliniques visant à évaluer des stratégies pour inciter les personnes âgées à marcher dehors régulièrement, améliorant ainsi la santé et le bien-être et les aider à conserver leur autonomie plus longtemps.

De plus, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les IRSC soutiennent le Programme des chaires de recherche du Canada. Plusieurs titulaires de chaires de recherche du Canada réalisent des travaux directement liés à l'amélioration du bien-être physique et psychologique des Canadiens et des Canadiennes. Par exemple, la Dre Catherine M. Sabiston, de l'Université de Toronto, détient une chaire de recherche du Canada en activité physique et santé mentale. Ses travaux visent à générer des données probantes sur le lien entre l'activité physique et la santé mentale, et la contribution possible de l'activité physique à l'allègement des problèmes de santé mentale. Son équipe élabore des programmes et met en œuvre des stratégies visant à maintenir les Canadiens et les Canadiennes actifs à tout âge.

Un autre exemple est celui de la Dre Isabelle Dionne, de l'Université de Sherbrooke, qui est titulaire d'une chaire de recherche du Canada sur les recommandations d'exercice pour un vieillissement en santé. Ses travaux visent à améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes âgés en formulant des

recommandations en matière d'exercice qui permettront de réduire les risques de maladie chronique et d'incapacité physique.

L'ASPC a investi 112 millions de dollars et attiré plus de 92 millions de dollars en fonds privés dans le programme de Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques. Ce programme appuie des interventions de prévention primaire qui font la promotion de modes de vie sains et d'un poids santé ainsi que la prévention de maladies chroniques en mettant l'accent sur des facteurs de risque modifiables (inactivité physique, mauvaise alimentation et tabagisme) qui sont à l'origine du diabète de type 2, de cancers et de maladies cardiovasculaires.

Dans le budget de 2018, on a annoncé l'octroi de 25 millions de dollars sur cinq ans à l'ASPC afin qu'elle aide l'organisme ParticipACTION à accroître la participation des Canadiennes et des Canadiens à des activités physiques quotidiennes dans le cadre de l'initiative *Soyons actifs*. Cet investissement a pour objectif de changer les normes sociales grâce à des partenariats plurisectoriels à long terme et à des activités coordonnées d'éducation et d'engagement du public, et ce, pour accroître le niveau d'activité physique. Cette initiative vise des Canadiennes et des Canadiens moins actifs qui sont motivés à bouger davantage. Elle s'adresse également à des groupes victimes d'inégalités en matière de santé qui sont liées à l'activité physique.

Reconnaissant l'importance d'accroître l'activité physique partout au Canada, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux (FPT) ont récemment élaboré le premier cadre stratégique pancanadien du Canada qui met l'accent sur l'augmentation de l'activité physique et la réduction de la sédentarité, *Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs* (vision commune). La Vision commune est un cadre stratégique FTP pour favoriser la prise de mesures pour aider la population canadienne et les collectivités à être de plus en plus actives et de moins en moins assises (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/soyons-actifs.html>).

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'intervenir tôt pour promouvoir la santé mentale et prévenir la maladie mentale. Les liens entre l'activité physique et la santé mentale sont soulignés dans le Cadre d'indicateurs de surveillance de la santé mentale positive de l'ASPC (<https://sante-infobase.canada.ca/sante-mentale-positive/>).